MARCQ-EN-BARŒUL

Vol. — M. Duriez, jardinier de M. Frachemme, se rendant mercredi dans un hangar pour prendre des outils, constata que la porte d'entrée avait été fracturée.

On avait dérobé un tuyau de 2 m. 50, servant à l'alimentation du calorifère, un robinet de cuivre, un rateau. La tige du manomètre du calorifère était brisée, mais les malandrins l'avaient abandonnée sur place.

TUMESNIL. — **Rixe d'estaminet.** — Il y a quelques jours, six hommes et quatre femmes s'arrêtaient dans un estaminet de la rue de Lille, tenu par M. De Vriez. Ils commandèrent des tournées de chopes mais, au moment de payer ils cherchèrent querelle à la débitante, au fils de celle-ci et à un consommateur.

On en vint aux coups.

Le fils de la cabaretière, reçut un coup de chope qui lui fit une grave blessure à l'arcade sourcilière, et le consommateur, M. Victor Dereumaux fut renversé d'un coup de tête en pleine poitrine.

Les malandrins brisèrent encore une partie des objets placés à l'étagère; ils enfoncèrent un carreau de la porte d'entrée et prirent la fuite.

Plainte a été portée, Deux des coupables sont connus.

Voleurs. — Mercredi soir, trois jeunes gens, venus à l'estaminet du numéro 4 de la rue de Lille, ont profité de la présence des débitants dans leur cuisine pour prendre le tonneau du comptoir et la poudre d'escampette.

GONDECOURT. — La musique municipale de Gondecourt offrira à ses membres honoraires, son beau concert annuel le dimanche 18 février prochain. La commission organisatrice s'est assurée le concours de plusieurs artistes chanteurs et musiciens des plus connus.

Nous reviendrons en temps utile sur cette festivité.

VERLINGHEM. — **Vol d'une statue de la Vierge.** — Des malfaiteurs ont brisé, dans la nuit de mercredi à jeudi, la porte de la chapelle du hameau du Corbeau et ont dérobé la statue de la Vierge haute de 80 centimètres, qui se trouvait sur l'autel.

La population de Verlinghem est fort émue de la disparition de cette statue qui, depuis longtemps, est l'objet d'un culte particulier, sous le vocable de Notre-Dame des Victoires.

La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle a ouvert une enquête pour découvrir les auteurs de ce vol.

WERVICQ-BELGIQUE. — Nous avons parlé, hier, d'un incendie survenu jeudi soir, vers 5 h., à Wervicq-Belgique. Voici quelques détails complémentaires :

Sur la route qui va du Cruyssecke à la Chapelle-Tembrille, au faubourg de l'Amérique, se trouvent deux maisons d'ouvriers couvertes en chaume, l'une occupée par les époux Ouobez, l'autre par les époux Hasbroucq. La première a été brûlée complètement sans qu'on ait pu rien sauver, et les pompiers ont eu beaucoup de peine à préserver celle de M. Hasbroucq, séparée seulement par un coin de jardin de deux mètres.

On ignore la cause du sinistre. 2.000 fr. de dégâts. Il y a assurance.

M. Charles Onobez est père de quatre enfants.

BOUSBECQUE. — Du 5 janvier. — Naissance : Henri Maton, aux Bois.

ARMENTIERES

Échos de l'Exposition de Liège

Une certaine somme avait été votée par le département pour l'envoi de délégués ouvriers de l'industrie textile à l'Exposition de Liège.

Sept membres de la Commission mixte d'Armentières s'y sont rendus et l'on attend toujours leur rapport.

Certains groupements d'ouvriers se demandent si la somme votée a été suffisante pour payer les frais de ce voyage.

Beaucoup affirment le contraire.

Dans ce cas, qui aurait fourni le reste ? La municipalité ? un certains syndicats ? ou bien encore quelque particulier ?

Les ouvriers désireraient être éclairés là dessus.

Si les délégués ont fait, aux frais d'un particulier, un voyage d'agrément, c'est leur affaire, et leur silence nous en en sera un aveu suffisant.

Si, au contraire, les sept délégués dont nous connaissons les noms, ont fait le voyage aux frais du département, de la ville, ou des syndicats, pour étudier sérieusement à Liège, des choses qui doivent intéresser tous les camarades de l'industrie textile, pourquoi tardent-ils à livrer à la publicité un rapport que les ouvriers attendent avec une curiosité et une impatience bien légitimes ?

Statistique de décembre 1905. — Naissances : garçons 28, filles 32; mariages 19; décès 54.

ARMENTIÈRES. — Du 5 janvier. — Naissances. — Vanderdonck Auguste, rue du Cimetière, cour Vantroyen. — Flamont Georges, r. du Faubourg de Dunkerque, 18. — Werquin Jules, rue des Patineiro, 90.

Décès — Mirou Alphonsine, 66 ans, rue de Dunkerque, 15.

Librairie de la " CROIX du NORD "

15, rue d'Angleterre, LILLE

CYR

Loi menteuse,
Loi trompeuse
Loi voleuse

—o—

PRIX :

1 exemplaire 0.05, *franco* 0.10
10 exemplaires 0.39, *franco* 0.50
100 exemplaires 2.25, *franco* 3.00
1000 exemplair. 17.50, *franco* 20.00

ROUBAIX

Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne — *Syndicat des Ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix.* — Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix. Dimanche, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cercle Roubaisienne. — Ce soir, samedi, à 3 h. 1/2, à l'Hippodrome, répétitions partielles. A 9 h., répétition générale.

Société l'Employé. — Recette mensuelle le dimanche 7 janvier, de 10 h. 1/2 à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin. On peut payer pour toute l'année. On reçoit les nouvelles adhésions.

Le Nord Mutualiste, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Sommaire du numéro 3 du 10 janvier 1906 : I. Les Retraites ouvrières : deux importantes réunions mutualistes ; Cassecou ! — II. Pensées et Maximes. — III. Avis. — IV. Chronique des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — V. Echos. — VI. Syndicats. — VII. Nos Jardins. — VIII. Coopération. — IX. Petite Cuisine.

Les accidents du travail. — Mlle Marie Debarge, 29 ans, ourdisseuse chez MM. Mulliez fils et Parent, a eu l'extrémité de l'index gauche écrasé. 15 jours de repos; docteur Mariage.

— M. Joseph François, 60 ans, brouetteur à la Société anonyme de peignage, s'est tordu le pouce gauche en soulevant un chariot. 15 jours de repos ; docteur Druesne.

— Mlle Madeleine Grimo, 19 ans, soigneuse chez MM. Dillies frères et Catteau, a eu l'index gauche écrasé. La phalangette devra être sectionnée. 1 mois d'incapacité.

— M. Barthélemy Herminet, 22 ans, dégraisseur à la Société anonyme l'Avenir, a eu un bras violemment contusionné. 30 jours de repos; docteur Druesne.

Un portemonnaie, contenant une certaine somme et un acte de naissance au nom de Décle, a été trouvé par M. André Moreau, boulevard de Paris.

Maison CHOMBART-PAYEN

7 et 9, rue du Bois, ROUBAIX

Grand choix de Confections p' Dames et Enfants

LINGERIE FINE - BRODERIES & DENTELLES

PRIX MODÉRÉS

Statistique sanitaire du mois de décembre. — L'état-civil a enregistré, pendant le mois dernier : 106 mariages, 223 naissances, et 196 décès.

Les décès ont été dus aux causes suivantes :

Fièvre typhoïde (typhus abdominal), 2. — Typhus exanthématique, 0. — Fièvre intermittente et cachexie palustre, 0. — Variole, 0. — Rougeole, 2. — Scarlatine, 1. — Coqueluche, 1. — Diphtérie et croup, 1. — Grippe, 2. — Choléra nostras, 0. — Autres maladies épidémiques, 0. — Tuberculose des poumons, 23. — Tuberculose des méninges, 1. — Autres tuberculoses, 2. — Cancer et autres tumeurs malignes, 8. — Méningite simple, 3. — Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 17. — Maladies organiques du cœur, 12. — Bronchite aiguë, 9. — Bronchite chronique, 7. — Pneumonie, 10. — Autres affections de l'appareil respiratoire, 35. — Affections de l'estomac (cancer excepté), 1. — Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans), 7. — Hernies, obstructions intestinales, 1. — Cirrhose du foie, 4. — Néphrite et maladie de Bright, 0. — Tumeurs non cancéreuses et autres maladies, 0. — Septicémie puerpérale, 0. — Autres accidents puerpéraux, 0. — Débilité congénitale et vices de conformation, 7. — Débilité sénile, 11. — Morts violentes (suicide excepté), 2. — Suicides, 3. — Autres maladies, 29. — Maladies inconnues ou mal définies, 0. Totaux : 196.

Etat-civil de Roubaix

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 5 janvier

Naissances. — Joseph Deaspré, rue de Moegaux, c. Devreenth, 7. — Jeanne Allemeersch, rue d'Halle, 6.39. — Léa Delbecque, rue Saint-Louis, 10. — Ferdinand Vantucomst, rue Sébastopol, 65. — Henriette Desplanque, rue du Lannoy, 31. — Jeanne Baron, rue du Coq Français, c. Delattre, 1. — Léon Regnier, rue de l'Ommelet, c. Diepa, 9.

Décès. — Angèle Landrion, 28 ans, hobineuse, rue Lacroix, impasse Jacob, 121. — Angèla Blyvert, 17 ans, sans profession, rue d'Alma, 216 bis, cour Carpentier, 5. — Gustave Wuyleus, 25 ans, employé de commerce, rue du Progrès, 12. — Auguste Beckman, 48 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Julienne Scache, 2 ans, rue Solférino, 47. — Justine Destombes, 34 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Lydie Depuydt, 61 ans, religieuse, rue de l'Hospice.

WATTRELOS

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, en session extraordinaire, le jeudi 11 janvier, à huit heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1° Session extraordinaire de janvier, nomination d'un secrétaire de session ; 2° Création d'un abatteir public : choix de l'emplacement, rapport de la commission sanitaire ; 3° Demande de secours de Mme veuve Codron.

Accidents du travail. — Aux établissements Kuhlmann, un terrassier, Vantrousse Cyrille, demeurant à Herseaux, s'est blessé au côté en travaillant au four à pyrites. Docteur Leplat. 6 jours.

— A la blanchisserie Labbe, un ouvrier, Louis Debackère, 24 ans, rue du Rivage, s'est brûlé au pied droit par suite d'une chute avec un seau d'eau bouillante. Docteur Leplat. 8 jours.

CROIX

Que d'eau ! — Ce n'est pas seulement la pluie qui provoquait cette exclamation hier matin dans la rue de Lille. A cause de la rupture d'une conduite l'eau potable s'échappait en abondance. Des ouvriers ont travaillé toute la journée pour réparer cet accident.

Les étrennes des voleurs. — On signale de nouveaux vols de bochères dans le quartier du Crochet et principalement dans la rue de l'Amiral-Courbet. Ce sont les cambrioleurs qui commencent leurs visites du Nouvel An.

CROIX. — Du 5 janvier. — Naissance. — Théophile Marlière, rue de Croix, 4.

Décès. — Lucie Vandenbulke, 79 ans, sans profession, rue des Jardins.

WASQUEHAL

Une visite au marché. — Les marchands qui se sont installés hier (vendredi), comme de coutume, place de l'Eglise, ont eu à souffrir beaucoup du temps. Les ondées se succédant toute la matinée, le nombre de clients a été insignifiant, et il était aisé d'entendre des plaintes de ce genre : « A vrai dire, nous n'avons pu faire aujourd'hui nos frais de déplacement.

Enterrement du samedi 6 janvier. — A 3 h. 1/2, Maria Vyncke, 4 ans, quartier de la Planche-au-Riez.

LANNOY

Mendicité. — Lainne Léon, 58 ans, journalier, sans domicile fixe, originaire de Bazuel, a été arrêté dans la journée d'hier pour mendicité. Il a été écroué à la gendarmerie.

SAILLY. — **Fraude.** — Les douaniers de la brigade de Sailly ont arrêté et conduit à la gendarmerie de Lannoy Grimonpont Arthur, 20 ans, journalier à Annappes, qui était porteur de 700 grammes de tabac de provenance étrangère. Il a été dirigé hier sur Lille.

TOURCOING

Ligue des retraites de la Jeunesse rue d'Austerlitz, 60. — Dimanche, aura lieu, comme de coutume, la retraite du mois des jeunes gens. Elle sera précédée à 6 h. 1/2. La Sainte Messe sera célébrée à 7 h. A l'issue de la retraite, déjeuner en commun.

Révision des Listes électorales. — Les listes électorales sont révisées du 15 janvier au 4 février. A nos amis de faire leur devoir en exigeant la radiation des morts et des indigènes et en réclamant l'inscription des vivants et des capables.

Les adhérents à l'Action Libérale Populaire sont priés de faire connaître à leurs comités les électeurs à faire rayer et ceux à faire inscrire.

Ils feront bien aussi de noter les noms des absents afin qu'au jour du vote il soit possible de s'assurer qu'il ne sera pas fait un usage frauduleux de leur carte d'électeur. Il n'y a que profit pour tous les bons citoyens à ce que le suffrage universel soit moralisé.

La XXXIIe fête fédérale de gymnastique. — Une invitation à participer à la XXXIIe fête fédérale de gymnastique qui aura lieu à Tourcoing les 3 et 4 juin prochains vient d'être adressée à toutes les sociétés. La Commission organisatrice demande aux sociétés de ne pas tarder à envoyer leur adhésion afin qu'elle puisse prendre, dès maintenant, ses dispositions pour recevoir dignement nos hôtes et pour s'occuper du règlement de mille détails qui sollicitent son attention. Elle s'est inspirée des réformes souhaitées par les amis éclairés des gymnastes pour donner à la solennité un éclat particulièrement brillant. L'Exposition internationale textile sera un attrait de plus pour les gymnastes.

Mutualité. — Les sociétaires de l'Avenir du Prolétariat, rattachés au comité de Tourcoing, sont priés de vouloir bien opérer le versement de leurs cotisations de janvier le dimanche 7, de dix heures à midi, au Café Moore (angle du boulevard Gambetta et de la rue Ch.-Wattine), à Tourcoing.

Le comité se tiendra à la disposition des personnes désireuses de se renseigner ou d'adhérer à la société.

Accidents du travail. — Marie Desremeaux, 21 ans, soigneuse, rue Saint-Pierre, 37, abcès à l'index gauche, consécutif d'une piqûre. Docteur Vianne ; 10 jours de repos.

— Arthur Vanmeenen, 20 ans, garçon pâtissier, rue du Virolois, 30, hernie en transportant un sac de farine. Docteur Defossez ; repos de 20 jours.

— J. B. Leman, 20 ans, dresseur de chatenes, rue de la Latte, 272, effort en soulevant une coccinelle. Docteur Desbonnets ; repos de 8 jours.

Infraction à la loi Grammont. — Un marchand des quatre-saisons, Désiré V..., 34 ans, rue Fin-de-la-Guerre, fort Pouchain, frappait, vendredi matin, boulevard Gambetta, à coups de pied le chien attelé sous sa baladeuse. Il croyait avoir le droit de corriger l'animal de cette façon. Un agent lui prouva le contraire en lui dressant une contravention pour infraction à la loi Grammont.

Dette à payer. — Ernest Delmazure, 37 ans, tisserand, a été arrêté, vendredi soir, pour purger une peine de deux jours de prison pour violences.

Etat-civil de Tourcoing

du 5 janvier

Naissances. — Depraetere Odon, rue Nationale, 122. — Vandeputte Berthe, rue Favart, 7. — Leclercq Eugène, rue des Cinq Voies. — Espieuna Georges, rue des Bonnets, 3. — Mution Jean, rue Maisence, 194. — Cazier Marie, rue de Belfort. — Agache Simonne, rue d'Hautbourdin.

Mariage. — Majoor Gustave, peigneur, et Carette Jeanne, doublense.

Décès. — Nys Julienne, 14 ans, rue de Neuvile, 4. — Libbrecht Louise, 1 an, rue Saint-Blaise, 109. — Delbecque Jules, 36 ans, rue du Tilleul, 67. — Desrumaux Eugénie, 35 ans, rue du Général-Drouet, 4. — George Jean, 59 ans, rue du Nlot, 20. — Deschamps Jules, 22 ans, rue Nationale, 124. — Généls Esther, 22 ans, rue du Calvaire, 70. — Lootgiéter Joseph, 15 jours, rue de Lille, 166. — Lammens Jean, 79 ans, rue de Lille, 131.

HALLUIN

L'inscription des conscrits. — Le tableau de recensement du la classe 1905 comprend 202 jeunes gens.

Le recensement des chevaux donne un total de 343 chevaux et 3 mules et mulets.

Vol de lapins. — Des malfaiteurs ont dérobé huit lapins d'une valeur de 10 francs au préjudice de M. Henri Lepers, tisserand au Colbras.

HALLUIN. — Naissances du 4 janvier. — Vanderbaeghe Marie-Madeleine, rue Neuve. — Sanctorum Adrienne, rue d'Austerlitz.

Du 5. — Naissance. — Wulstecke Madeleine, rue Haute.

Décès. — Feys Célina, 11 mois, cité Montebello. — Vanzèle Henri, 1 mois 1/2, au Colbras.

LINSELLES

L'inscription des conscrits. — Le tableau de recensement de la classe 1905 comprend 48 conscrits.

RONCQ

L'inscription des conscrits. — Le tableau de recensement de la classe 1905 comprend 70 jeunes gens.

RONCQ. — Du 5 janvier. — Naissances. — Arthur Maes, rue de Bousbecque. — André Debaeker, rue de Bousbecque.

HAZEBROUCK

BUYSSCHEURE. — **Lugubre renouvellement de l'année.** — En traversant le centre du village le 1er janvier 1906, le visiteur pouvait apercevoir trois fosses ouvertes dans le cimetière de Buysscheure, chose qui ne s'était pas vue depuis nombre d'années. Trois paroissiens avaient paru devant Dieu en moins de 24 heures.

L'un, jeune homme de 24 ans 1/2, Georges Devulder, fils d'Edmond et de Louise Persyn, était rentré du service militaire, dix jours avant la fin de ses trois années.

Une hémorragie l'enleva à l'affection des siens au moment où il s'y attendait le moins le 29 décembre, à 3 h. 1/2 du matin.

Le deuxième, Edouard Cougnlet, père de onze enfants, semblait devoir être longtemps encore le soutien et le modèle de sa famille ; mais cette santé robuste fut tout à coup fort ébranlée. En bon chrétien, il se prépara à la mort et rendit le dernier soupir le 29 décembre, à six heures du matin, à l'âge de 60 ans.

Le troisième, Julien Bommez, âgé de 42 ans, père de trois enfants en bas âge, avait quitté sa maison ce même vendredi à 5 h. du matin, pour se rendre chez M. Charles Piérens, mouleur, au Balcoeberg, territoire de Nordpeene.

Vers 6 h. 1/2, un cri insolite est entendu. M. Piérens fils accourt et veit un spectacle horrible. Bommez avait été pris par un crochet et emporté dans les rouages du moulin; il avait les deux jambes broyées, un bras cassé, plusieurs côtes déplacées et le poumon probablement perforé.

Le médecin de la Compagnie d'assurance l'Urbaine arrive vers 11 h. 1/2 et constata les fractures. Le soir, il revint accompagné du médecin-légiste ; ils travaillèrent ensemble sur ce corps morcelé mais rien n'y fit. Bommez expira le samedi matin, à 2 h. 1/2.

Julien Bommez, bon chrétien et bon père de famille, avait reçu, en pleine connaissance, les derniers sacrements, grâce à la vigilance de M. Charles Piérens, son patron, lequel alla immédiatement chercher M. le curé de Noordpeene. Celui-ci trouva le patient tout préparé par son confrère, M. le curé de Buysscheure, lequel était accouru à la nouvelle du terrible accident, dont son paroissien venait d'être la victime.

La pauvre veuve, d'une constitution très délicate, a dû s'aliter après avoir vu son époux ainsi massacré, et elle est encore dans une très grande faiblesse.

Les funérailles de ces chers défunts ont été célébrées à Buysscheure, les mardi et mercredi, 2 et 3 janvier, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Pareils événements dans une commune rurale, au renouvellement de l'année, sont de nature à laisser à chacun l'impression la plus salutaire. Aussi, par sympathie pour les familles éprouvées, les démonstrations locales du premier janvier ont-elles été supprimées. La réflexion était seule de mise en pareille circonstance. Puissent ces leçons de la mort profiter à tous !

NOORDPEENE. — Un incendie a détruit, mardi dernier, en plein jour, la maison occupée par Alfred Coppain, située dans la section de la rue des Sœurs.

Tout le mobilier a été consumé ; une vache a été carbonisée. On ignore la cause de l'incendie.

STEENWERCK. — **Fraude.** — Le lieutenant Haller, le brigadier Barbier et les préposés Dutrey et Lecat, de la brigade de Sailly-sur-la-Lys, ont arrêté Jules Damey, 40 ans, d'Estaires, trouvé porteur de 14 kilos de tabac haché et 41 kilos d'allumettes chimiques de provenance belge. Le fraudeur a été remis aux gendarmes de Bailleul.

BÉTHEN. — Du 4 décembre 1905 au 4 janvier 1906. — Naissances. — Vincent Marie. — Vandenbroucke Marthe. — Thooris Marie.

Mariages. — Terrier Léon et Inglart Angèle — Faghel Henri, tisseur, et Isenghardt Colina, cuisinière.

Décès. — Vanheeghe Charles, 74 ans. — Honcke Charles, 71 ans.

BAILLEUL. — 1re semaine de janvier. — Naissances. — Sinque Madeleine. — Ente Isabelle. — Cineys Gertrude. — Dequecker Marie. — Leroy Marthe.

Mariage. — Dequirez Alphonse, domestique et Deneudt Marie, ménagère.

Décès. — Croquette Elise, 19 mois. — Bellenger Marcel, 14 jours, et Bellenger Gaston, 13 jours. — Durie Mélinie, 82 ans. — Dondeyne Maria. — Barbaz Julien, 2 ans. — Vandenbussche Romanie, 27 ans.

DUNKERQUE

Homicide par imprudence. — La servante Zélie Strasseele, dont le bébé mort d'une hémorragie fut trouvé sur la berge du canal de Furnes, sera poursuivie pour homicide par imprudence.

Cette personne, qui se dit souffrante, a été placée à l'hôpital où elle est activement surveillée.

Aliénation mentale. — Une pauvre femme demeurant place Calonne, Augustine Bouillon, 50 ans, ménagère, se livrant à des excentricités dans la rue, a été arrêtée, conduite au poste et de là à l'hôpital où elle est en observation.

Vol au marché. — La femme L..., ménagère, demeurant rue de la Paix, sera poursuivie pour vol à l'étalage au préjudice de M. J. Monbardi.

Accidents. — En travaillant au chantier Merveille, au quai d'armement, un dériveur, Isidore Constant, âgé de 23 ans, a fait une chute grave. Il s'est fracturé la rotule droite et grièvement contusionné.

— Le journalier Emile Vanthuyne, 31 ans, rue de la Gare, a été serré entre deux bennes, dans la cale du vapeur *Hero*. Il en est résulté de graves contusions à l'abdomen.

— Le journalier Emile Vansteenberghe, 40 ans, 23, rue de la Verrerie, a été blessé au pied gauche en manipulant des barres de fer, quai de la Marine.

DUNKERQUE. — Du 5 janvier. — Naissances. — Eugène Loonis, rue du Gouvernement, 3. — Cécilia Laloux, rue Saint-Bernard, 28.

Mariage. — Albert Legrand et Adeline Beck.

Le vol de Rosendaël

L'enquête menée par M. Guenin, commissaire, au sujet du vol du coffre-fort de M. Beyaert et des 10.000 fr. qu'il contenait, n'a pas encore produit de résultat.

Ce vol audacieux émeut profondément la population.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA QUESTION MAROCAINE

Berlin. — On assure que le Livre jaune sur le Maroc paraîtra probablement mardi matin.

Les nouvelles reçues de Washington sur l'attitude que prendra vraisemblablement l'Amérique dans la question marocaine ont causé un certain malaise à Berlin.

L'officieuse *Gazette de Magdebourg* dit que l'Allemagne va à la conférence d'Algésirace avec le plus grand amour de la paix ; elle ne désire qu'une chose : affirmer son droit, mais sur ce point elle ne cédera point.

« Que le France ne se fasse pas d'illusions à ce sujet, si notre droit est méconnu, notre amour de la paix disparaîtra ».

Les journaux de vendredi soir accueillent favorablement la nouvelle du choix de M. Visconti comme représentant de l'Italie à la conférence.

LES INCIDENTS DE BREST

Brest. — On se rappelle que les ouvriers avaient, le 6 septembre dernier, causé un scandale dans l'hôpital maritime en refusant de continuer à travailler, en injuriant les contremaîtres et les médecins et en opposant une énergique résistance aux gendarmes venus pour les arrêter.

Trois d'entr'eux ont comparu devant le tribunal correctionnel et ont été condamnés : Cotten à 3 trois mois de prison et 5 fr. d'amende, Appriou et Guillou à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende ; le dernier seulement bénéficie de la loi Bérenger.

Un marin, nommé Bailly, qui avait pris fait et cause pour les ouvriers arrêtés, a été condamné à 6 jours de prison avec sursis.

LES CANNIBALES DU CONGO

Bruxelles. — On apprend par le dernier courrier du Congo, que le chef catéchiste Patris et huit enfants ont été surpris et massacrés par les lodigèues ; leurs cadavres auraient été mangés par les cannibales.

LA SITUATION EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg. — Le travail a repris sur presque tous les chemins de fer de la Russie.

Cependant, des nouvelles alarmantes ont été reçues de l'Oural où les nomades et les Kirghis seraient terrorisés par les révolutionnaires.

Les autorités de la ville d'Orenbourg sont assiégées par la foule ; il est impossible de venir à bout des révoltés en raison de l'insuffisance des troupes restées fidèles au gouvernement.

—

Saint-Pétersbourg. — Les trains ont recommencé à circuler régulièrement sur les lignes de Vologda-Yaroslaw, Pokrofsk, Ouralsk, Libae-Romny, Orel-Riga.

Un Ministère du Travail en Russie

Saint-Pétersbourg. — Sur la proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce, on a décidé de créer un département spécial du travail qui s'occupera exclusivement des questions intéressant les ouvriers.

HONDSCHOOTE. — **Soirée récréative.** — Une grande soirée récréative a été donnée dans la salle du Patronage, par les jeunes gens de la maîtrise, le lundi 25 et le dimanche 31 décembre, au profit de l'école libre. Le programme des plus intéressants et des plus variés, ainsi que le talent déjà universellement connu de nos jeunes auteurs, avaient attiré une foule nombreuse.

La séance fut ouverte par le chœur à quatre voix *Les Trois Jours de Colomb*, exécuté avec un ensemble parfait. Puis, après le duo *Les Gondoliers de Venise*, fut joué avec entrain un duo comique, *L'Oncle Dupolard*, qui amusa beaucoup les spectateurs.

Les *Terreurs de Guibollard*, bouffonnerie en un acte, interprétée avec un naturel irréprochable, fut fort goûtée.

La deuxième partie du programme fut ouverte par le chœur à 4 voix *Les Martyrs aux Arènes*, de Laurent de Rillé. Ce morceau, où sont accumulées toutes les difficultés, persistait être un jeu pour nos jeunes artistes qui ont littéralement étonné les plus grands connaisseurs.

Monsieur Gavroche, comédie-vaudeville en 2 actes, a réussi à dérider tous les esprits même les plus moroses. Aussi que d'applaudissements ont éclaté et souligné les principaux passages de cette jolie pièce qui fut artistement interprétée. Mais la chansonnette comique *Plum Pudding* fut le clou de la soirée : elle a soulevé un fou rire parmi les spectateurs.

Une quête fructueuse a été faite au profit de l'école libre.

Nous avons à remercier une fois de plus les catholiques d'Hoedschoote et nos vaillants jeunes gens. Les fêtes du 25 et du 31 décembre ont été belles à tous les points de vue. L'assistance était nombreuse et sympathique, l'exécution artistique et distinguée.

Quand on pense aux longs efforts qu'il faut faire pour arriver à de pareils résultats, on est ému du courage, de la persévérance, de la bonne volonté vraiment héroïque de tous ces jeunes gens, chanteurs et acteurs, tous occupés pendant de longues journées à des travaux pénibles et trouvant, néanmoins, dans leur ardeur pour le bien, le moyen de se rendre à de nombreuses et pénibles répétitions.

A la fin de la séance, M. le Doyen se fit l'interprète de tous les auditeurs et leur dit en termes délicats combien il les remercinit, les félicitait, les encourageait eux et leurs dévoués directeurs.

Un Témoin.

DOUAI

Grave accident

Dans la nuit de jeudi à vendredi, retour d'une ronde, M. Dubus, sous-brigadier d'octroi, en passant chemin des Blancs-Coulons, fit une chute si malheureuse qu'il se fractura la jambe gauche en deux endroits.

Ce chemin écarté est si peu fréquenté, dans la nuit surtout, que M. Dubus, malgré ses cris d'appel resta étendu dans la boue, par une pluie battante jusqu'à 5 h. du matin. Un ouvrier mineur vint alors à passer, et M. Dubus fut porté au poste d'octroi de la porte d'Ocre. Là les employés firent chercher une voiture pour le reconduire à son domicile.

Obit annuel de la Croix-Rouge. — L'Harmonie municipale, sous la direction de M. P. Ceulenaere, exécutera, dimanche 7 janvier, en l'église Saint-Pierre, le programme suivant :

Scènes pittoresques de J. Massenet, arrangées par M. P. Ceulenaere. — Marche. — *Angelus.* — Symphonie héroïque de Beethoven, arrangée par M. P. Ceulenaere. — A l'élévation, sonnerie de trompettes par la fanfare *La Revanche.*

Toutes les sociétés patriotiques seront représentées par des délégations entourant le drapeau.

Nos coulonneux. — La commission de la Société colombophile la *Concorde* ayant son siège chez M. A. Véron, a été composée comme suit pour l'année 1906 :

Président d'honneur, M. E. Dejean ; président, M. A. Véron ; vice-président, M. A. Murtin ; secrétaire-trésorier, M. A. Mouton ; chef du matériel, M. L. Accart.

DOUAI. — Du 5 janvier. — Naissances. — Simonne Dogay, Wagnonville. — Louise-Michelle Allard, Frais-Marais. — Madeleine Delzenne, 81, rue de Cambrai. — Simonne Dambrin, 7, rue du Bloc. — Yvonne Devermelle, 21, quai d'Alsace. — Jeanne Ringeval, Frais-Marais.

Décès. — Téléphonne Hochet, 32 ans, négociant, célibataire, 18, rue du Clocher-Saint-Pierre.

VALENCIENNES

Mérovak. — En raison des élections sénatoriales, l'Homme des Cathédrales ne pourra être à Valenciennes, dimanche prochain. Nous ferons connaître la date de sa première soirée.

L'affaire Joly. — L'instruction de cette affaire touche à sa fin. Joly a été de nouveau interrogé.

Cet interrogatoire a consisté dans la lecture à l'inculpé, en présence de M. Decruelles, du rapport de celui-ci.

Le comptable infidèle a donné des explications sur les irrégularités relevées par l'expert, explications très courtes d'ailleurs puisque Joly a tout avoué et ne conteste aucun détournement.

On croit que l'inculpé ne comparaîtra pas devant la Cour d'assises, les faits retenus par l'accusation relevant seulement du Tribunal correctionnel.

DENAIN. — **Vol.** — En l'absence de Mme veuve Ratouky, marchande de confiserie, rue de Bouchain, un audacieux malfaiteur s'est introduit chez elle par une fenêtre donnant sur la cour. Une somme de 500 francs, renfermée dans une soupière, et un porte-monnaie contenant 400 francs, ont disparu. Une enquête est ouverte.

CAMBRAI

Classe de 1905. — Le tableau de recensement de la classe 1905, en ce qui concerne Cambrai, est affiché dans le panneau grillagé derrière l'Hôtel-de-Ville où le public peut en prendre connaissance.

Legs Lepot. — Par son testament du 26 mars 1895, M. Lepot, conseiller à la Cour d'appel de Douai, décédé le 31 mars 1895, a institué la ville de Cambrai sa légataire universelle, à charge d'employer le revenu procuré par la fortune du défunt, après prélèvement de divers legs particuliers, de bourses d'étude et d'une rente viagère, à l'attribution de livrets de caisse d'épargne de 400 fr. chacun à remettre, chaque année le 31 mars, jour du décès de M. Lepot, à des jeunes filles pauvres, honnêtes, économes, en âge de se marier.

Les jeunes filles de Cambrai, remplissant ces conditions qui désirent concourir pour l'attribution des livrets à distribuer en 1906, sont invitées à remettre leur demande à la Mairie, avant le 16 février.

La demande devra indiquer les nom, prénoms, profession, lieu et date de naissance de la postulante. Elle contiendra des renseignements sur les ressources et les charges de l'intéressée et de sa famille. Elle sera accompagnée de certificats de patrons le cas échéant. Les jeunes filles dont les candidatures n'ont pu être accueillies les années précédentes et qui désireraient concourir de nouveau cette année devront renouveler leur demande.

Une conférence sera donnée le dimanche 14 janvier 1906, à 4 heures du soir, dans la salle des *Enfants de Marthe*, par M. Courmeulle, sur *La Franc-Maçonnerie.*

Des projections ajouteront encore à l'intérêt du sujet.

Après la conférence, une quête sera faite pour l'Œuvre de la Bonne Presse.

Les personnes qui ne pourraient y assister, sont priées d'envoyer leur offrande à Mme Ledoux, rue Saint-Pol, ou à Mme Léon Bonnel, rue Saint-Georges.

Des artistes cambrésiens donneront ensuite une séance récréative.

— Je ne sais pas.

— C'est peut-être une erreur. Tu as pu te tromper dans tes écritures ou en faisant un paiement.

— Non... Depuis deux jours je suis en face de cette épouvantable situation...

— Je l'avais deviné à ton attitude.

— Depuis deux jours, j'ai fait et refait vingt fois tous mes comptes. Je n'ai rien trouvé. Tout ce que je sais, c'est qu'il manque dans ma caisse 63.000 francs. Voilà le fait brutal, indéniable...

— C'est épouvantable... Mais enfin, ce déficit, s'il ne provient pas d'une erreur, s'il existe réellement, il n'y a qu'une seule manière de l'expliquer : on t'a volé.

— Evidemment.

— Tu ne soupçonnes personne?

M. Lescure baissa la tête et resta silencieux pendant une bonne minute.

— Non, je ne soupçonne personne, balbutia-t-il enfin.

Geneviève Lescure hocha la tête d'un air incrédule.

— Les gens qui peuvent pénétrer dans la caisse ne sont pourtant pas nombreux, murmura-t-elle ; et comme le coupable est certainement parmi ces gens-là, il ne serait pas difficile, en procédant par éliminations successives, d'arriver à le découvrir.

Jacques parut gêné par cette observation.

— Voyons, continua sa femme, rappelle-toi les personnes qui sont entrées dans ton bureau depuis avant hier.

— Je ne veux arrêter ma pensée sur aucun de ceux que j'ai vus depuis deux jours dans le voisinage de mon coffre-fort; car, n'ayant de preuve ni de présomption contre personne, je me ferais un scrupule de laisser peser sur quelqu'un le plus léger soupçon.

Geneviève Lescure regarda son mari longuement d'un air surpris et interrogateur. Puis, brusquement :

— Jacques, dit-elle, tu me caches quelque chose. Tu soupçonnes, au contraire, quelqu'un d'avoir commis ce crime. Ta délicatesse, ta générosité seules, t'empêchent de le désigner à la justice. Je comprends, j'approuve ces sentiments qui t'honorent. Mais, comme il s'agit de faire éclater ton innocence, d'épargner, par suite, à ta famille le déshonneur et la ruine, tu pousses peut-être trop loin la délicatesse et la générosité.

— Le déshonneur ne nous atteint pas, observa Elisabeth, la misère seule nous guette.

— Parfaitement, ajouta le père. Et il y a des cas où il vaut mieux s'exposer à la misère que de sacrifier l'honneur, la situation, la... liberté de quelqu'un dont on a reçu de grands bienfaits.

— Oh ! fit Mme Lescure en se cachant le visage dans ses mains, j'ai peur de comprendre ; ce serait affreux...

— Ce n'est pas sans hésitations ni sans révoltes, reprit Jacques, que je suis arrivé à ce degré d'abnégation. Mais j'ai cru que mon devoir était d'agir ainsi. Comme le dit si bien Elisabeth, rien n'est perdu, puisque l'honneur est sauf... Nous travaillerons, et, avec l'aide de Dieu, nous réparerons le mal qu'on nous a fait.

— Certainement, approuva la jeune fille, Dieu ne nous abandonnera pas dans cette épreuve. Quant à moi, je serai si heureuse de t'aider à gagner notre vie !... J'ai mes brevets ; je me placerai comme institutrice

— Nous verrons, acheva la mère, tout ce que nous pourrons pour te rendre l'existence aussi douce que possible.

Jacques Lescure remercia sa femme et sa fille d'un regard attendri, tout plein d